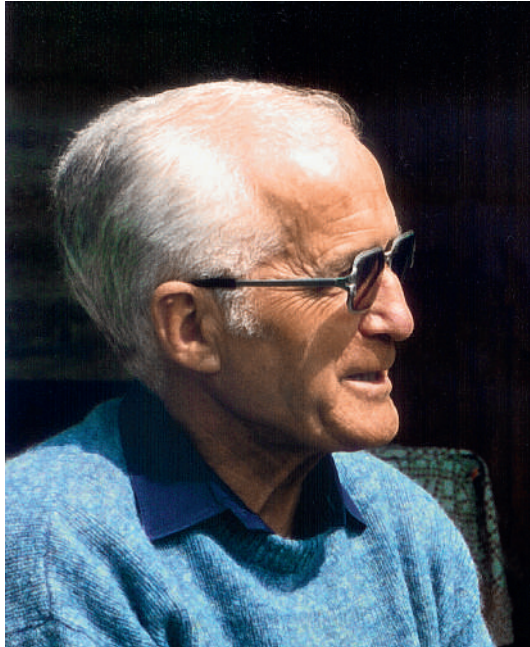


# In memoriam Hans Ernst Ott



Hans Ott (1923–2011)

C'est au cours d'un long combat lucide contre la maladie que Me Hans Ott, comme nous l'appelions à la FMH, a été délivré le 6 octobre dernier des souffrances qui ont enténébré ses derniers mois d'existence. Nous nous inclinons avec reconnaissance et respect devant sa mémoire et présentons à sa famille et à ses proches nos sincères condoléances.

\*

Hans Ott a donné à la FMH près de dix-huit ans de sa vie, après avoir revêtu – au terme de quelques mois passés à se familiariser sous la houlette de son prédécesseur, Me Hermann Egli, aux tâches qui l'attendaient – la charge de secrétaire général. Il s'est acquitté de ses devoirs avec la rigueur, l'efficacité et la maestria qu'avaient discernées en lui ceux qui étaient venu le chercher. Ils ne furent pas déçus.

Hans Ott s'est vu confier les responsabilités de la maison FMH au moment où les airs de la politique de la santé et, par voie de conséquence, de la politique professionnelle commençaient à sérieusement fraîchir. Il a su bien mener la barque de la FMH, en étroite collaboration, successivement, avec les présidents Jean Bergier, Karl Zimmermann et Hans-Ruedi Sahli. Il faut dire que le capitaine bénéficiait déjà du précieux bagage d'expériences acquises dans des postes

à responsabilités, que ce soit au sein de sa propre maison d'édition familiale, comme juriste au sein d'une grande multinationale suisse, comme président respecté du tribunal de Thoune ou encore comme Grand-juge dans un tribunal militaire de division. Ses pairs juristes bernois avaient d'ailleurs distingué sa valeur puisqu'ils l'avaient appelé dans leur comité puis élu à leur tête comme président.

Sa capacité d'analyse, son assiduité et son esprit de décision rapide auront été pour le Comité central d'une aide précieuse. Nombreuses furent les commissions fédérales importantes au sein desquelles il représenta les intérêts du corps médical, notamment dans le cadre des tentatives toujours renouvelées et aujourd'hui encore inabouties de doter ce pays d'une assurance-maladie digne de lui. Ce fut souvent pour ce libéral aux convictions bien assises l'occasion de vérifier que la «frustration démocratique» fait hélas aussi partie de la règle du jeu, surtout si l'on est intimement convaincu d'avoir défendu la «bonne» solution finalement rejetée... Dans ce domaine aussi, Hans Ott n'était pas dépourvu de ressources personnelles puisées dans sa propre expérience pour surmonter ce genre de mésaventure, lui qui avait participé très concrètement à la vie politique de sa cité en siégeant de nombreuses années au conseil législatif de la ville de Thoune.

\*

Me Ott, qui avait pris sa retraite il y a déjà vingt-quatre ans de cela, a tracé son sillon dans l'histoire de la FMH et les graines qu'il avait plantées portent encore leurs fruits de nos jours. Les plus anciens se rappelleront que c'est en bonne partie à son sens de l'organisation, de l'efficacité et de son talent à saisir la chance de l'instant que la FMH a pleinement pu bénéficier des opportunités qui se sont offertes à l'époque de construire à prix avantageux la «Domus medica» abritant aujourd'hui encore les bureaux de l'association. Autre preuve persistante de l'initiative fertile de Hans Ott, servie par un sens affirmé de la diplomatie et de son talent de négociateur, la création avec le concours des assureurs privés, des «Bureaux d'expertises extrajudiciaires pour les cas de responsabilité civile du médecin»; on s'accorde à reconnaître que la mise sur pied de cette institution qui continue d'être sollicitée par patients, avocats et médecins a entraîné une détente certaine sur le terrain de ce genre de contentieux.

On pourrait encore évoquer les succès d'estime récoltés, aux côtés des différents présidents de la FMH

qu'il a servis, sur le parquet de diverses organisations médicales internationales au sein desquelles il a dignement représenté la FMH en lui conférant une audience dépassant largement le statut d'observateur qui lui était dévolu. En un mot comme en cent, Me Hans Ott a bien mérité que la FMH garde de lui un souvenir reconnaissant.

\*

Mais l'homme ne se mesure pas seulement à l'aune de ce qu'il fait mais bien plus par ce qu'il est. Heureusement pour lui et pour tous ceux qui ont eu le privilège de se trouver sur sa route, Hans Ott ne s'est jamais laissé enfermer dans l'unidimensionnalité de ses fonctions. Il l'a dû à la richesse de sa personnalité et à la multiplicité de ses intérêts. La culture et la vie de l'esprit auront illuminé son parcours et lui auront distillé les consolations face aux épreuves qui ne lui auront pas été épargnées. Lectures, fréquentation des musées, voyages, échanges avec les auteurs que cet éditeur dans l'âme n'avait jamais cessé d'être l'auront

occupé au cours de ses longues années de retraite studieuse. L'homme tout pétri de nuances et de contradictions, sceptique et à la fois ouvert à la possibilité de lumière, en a peut-être souvent décontenancé plus d'un. La belle cérémonie d'adieux dans la chapelle du cimetière de Thoune, cérémonie dont il avait tenu à ordonnancer lui-même les détails, l'a résumé une dernière fois assez bien. L'affirmation de la pesanteur de la matière et de ses lois d'airain, tout d'abord, certes, mais aussitôt contredites par la mystérieuse suggestion de l'esprit animant cette matière, grâce à la serene gravité de deux chorals de Bach, à la douceur déchirante du Schubert de «La jeune fille et la mort» et à un poème de Rainer-Maria Rilke nous conduisant à l'envol vers l'éther le plus dématérialisé... Nous garderons de cet «honnête homme», comme on disait au siècle des Lumières, un souvenir ému et reconnaissant.

*François-X. Deschenaux, secrétaire général de la FMH  
1987–2001*